Comment adhérer au SPAgri ?

[Mise à jour 17/04/2024]

Téléchargez et complétez le bulletin d'adhésion ci-dessous.

Pour connaître le montant de votre cotisation, munissez-vous de votre indice de rémunération (indice majoré, couramment appelé « IM », qui figure sur votre fiche de paie) et contactez-nous par notre fiche contact.

Si vous optez pour le prélèvement automatique (fortement conseillé, périodicité mensuelle), téléchargez et remplissez également le formulaire de prélèvement ci-dessous, et joignez un relevé d'identité bancaire.

Transmettez-nous ensuite le ou les documents signés et datés, par mél ou par courrier postal (adresses sur le bulletin d'adhésion).

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter !

> À quoi sert ma cotisation ?

Bulletin d'adhésion

Bulletin adhésion 2024

Formulaire de prélèvement automatique

Autorisation de prélèvement SEPA